

CONCLUSION

Daniel LEHO
Président du SERSAEP,
Conseiller Général de l'Eure



Journée très dense, très complète. C'est la première fois qu'un colloque de ce type est organisé. J'en remercie le président du SYDAR, M. Paul-André GOT bien aidé par Guillaume SEBIRE et Christelle DUVAL, ainsi que Benoît Turquois, Murielle Corgne, Akima Fatah et Laetitia Guilbert. Encore une fois merci à tous.

Je remercie également les financeurs sans lesquels le colloque n'aurait pas eu lieu, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Jean Pierre Decroix, Directeur de Seine Aval qui va malheureusement nous quitter, Barbara Leroy qui sont là aussi et que je salue par la même occasion. Je voudrais également remercier le Département de l'Eure et son président Jean-Louis Destans qui a accepté de cofinancer cette journée avec le Département de Seine Maritime. Merci à Audrey Deleu-Nabet la directrice de l'eau du Département et Bernard Terrason qui étaient là aussi. Merci à la Région Haute-Normandie avec Jean-Pierre Girod. Et puis également, l'Agglo d'Elbeuf qui est intervenu financièrement à la réalisation ainsi que le SYDAR et le SERSAEP.

Bertrand Tierce, animateur de talent, qui a su mettre les choses en place, n'a pas laissé le temps de trop bavarder car on est toujours trop long. Evidemment remerciement à tous les intervenants, merci à Mme Feeny, M. Duchemin, le Docteur Lebailly et le Docteur André, M. Leprévost, M. Yème, Guy Jacob, Mme Morin, M. Lemoine, M. Durand et M. Ratiarson de l'Agence.

Et Paul-André Got qui a été très brillant, surtout depuis qu'il a reçu la légion d'honneur. Félicitations à toi, vous pouvez l'applaudir.

Alors que dire de cette journée ? Je crois qu'il y a beaucoup de choses importantes qui ont été dites. Il y a également beaucoup de choses qui ont été faites sur le Roumois depuis plusieurs années, Guy Jacob en a parlé assez longuement tout à l'heure. Je pense que s'il n'y avait pas eu cette esprit d'équipe dans le Roumois, il n'y aurait pas eu cette réunion aujourd'hui. Ce qui est important, ce sont toutes les actions qui ont été menées depuis un certain nombre d'année. Je pense particulièrement au domaine agricole mais également dans le domaine de la protection de la ressource en eau.

Tout est parti en fait quand nous avons mis en place l'usine d'ultrafiltration au captage des Varras. Tout à l'heure M. Durand parlait de l'hypothèse des bouteilles d'eau lorsqu'il y a pollution. Et bien nous l'avons connu dans le Roumois il y a une dizaine d'année. Nous avons une turbidité conséquente à la source d'eau des Varras. Suite à cette crise, nous avons mis en place l'usine d'ultrafiltration que nous allons bientôt doubler. Cela va faire dix ans qu'elle est en fonctionnement et nous venons de changer les membranes il y a quelques semaines à peine. Depuis sa mise en route, nous n'avons eu plus aucun problème de production d'eau. Cependant, nous ne sommes pas arrêté au curatif, nous avons aussi mis en place des actions préventives, un peu sous l'injonction de l'Agence qui nous a versé les aides financières sous conditions de mise en place de préventif. Ce préventif s'est fait par l'aménagement de certaines bêtes qui avait été tracées et qui apportaient de la turbidité, certaine très éloignée du captage comme la bête de Bosc Bénard Crescy qui est à 7 ou 8 km à vol d'oiseau. Pour protéger cette bête, il a fallu acheter le terrain, puis l'aménager cette bête. Avant qu'elle soit aménagée, les 100 NTU en eaux brutes étaient souvent dépassés. Nous sommes descendu à 50 NTU. C'est pour dire que le préventif est essentiel, et c'est pour ça que nous avons changé les membranes seulement au bout de 10 ans, alors que la SAUR ne voulait qu'un contrat sur 6 années seulement.

Où je suis un peu sceptique, sur ce que nous venons de voir sur le thème des phytosanitaires, nous n'avons pas encore assez de recul aujourd'hui par rapport à toutes les études. Il ne faut pas se leurrer : les phytosanitaires qui ont été utilisés il y a 10 ans seront toujours là dans 15 ans peut-être. Je pense qu'on améliore les choses, les agriculteurs jouent complètement le jeu, je crois aussi que les collectivités, contrairement à ce que dit la FREDON, essaye de jouer le jeu aussi. Il existe des formations avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour gérer les phytosanitaires.

Voilà ce que je voulais dire en quelque mot. Le Conseil Général continue à oeuvrer évidemment pour qu'on puisse gérer au mieux les phytosanitaires. Un technicien stagiaire va être embaucher, au titre des espaces naturels sensibles pour évaluer l'impact des phytosanitaires le long des routes départementales. Nous faisons cette démarche là pour faire passer le message à la Direction des Routes et de l'Aménagement (DRA) et aussi pour les rivières pour adapter les traitements. Nous avons également élaboré au Conseil Général une politique de l'eau volontariste avec un schéma directeur de l'Eau (SDE).

Nous sommes en cours de regroupement des syndicats d'eau d'une manière qui peut paraître autoritaire mais qui permettra une meilleure gestion de la ressource en eau. On était il y a encore quelques temps à 163 syndicats d'eau. C'était ingérable, d'autant plus avec des mono productions. Aujourd'hui nous sommes arrivés à 60. C'est important pour interconnecter des réseaux ensemble et pour pouvoir supprimer certains bassins d'alimentation de captage qui sont présents et qui empêche l'agriculture de se développer : on fait des zones de protection pour de petits captages qui n'ont pas de raisons d'être. Les interconnexions de réseau peuvent résoudre cela, mais ça ne peut pas se faire du jour au lendemain. Un planning sera donc établi.

Il me reste pour conclure à remercier une nouvelle fois les intervenants pour la qualité des exposés que nous avons eu, remercier Bertrand Tierce évidemment et remercier les organisateurs pour cette journée qui s'est parfaitement déroulée et qui je crois à apporter beaucoup de connaissances et de réflexion sur ce thème des phytosanitaires.

Bonne fin de journée à tous !

Réalisation : Guillaume SEBIRE et Christelle DUVAL

Conception et mise en forme : Guillaume SEBIRE

Ont également participé : Benoit TURQUOIS, Murielle CORGNE, Laurent HOUDOUX,
Akima FATAH et Marlène MINOR

Tous droits réservés
SYDAR - 2008



SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU ROUMOIS

Place Jacques Rafin
Les communs des Logis
27 520 Bourgheroulde-Infreville

Contact :

www.roumois.fr

mél : roumois@roumois.fr

tél : 02 35 77 37 37 Fax : 02 35 77 60 24



Avec la participation financière de :

